



STAGES INTERNATIONAUX D'ESCRIME

AUREC 2022

DOSSIER D'INSCRIPTION

38^{ème} STAGE INTERNATIONAL D'ESCRIME

AUREC-SUR-LOIRE

du dimanche 10 juillet au dimanche 17 juillet 2022

Le Stage International d'Escrime d'Aurec-sur-Loire est organisé par l'Association "Stages Internationaux d'Escrime".

Le Stage International d'Escrime est un séjour de vacances déclaré au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Maine et Loire.

Il s'adresse à 48 jeunes garçons et filles âgés de 12 ans (fonction des impératifs sanitaires) à 17 ans, de différentes nationalités. Ils partageront des valeurs communes, pratiqueront leur sport mais ils se retrouveront aussi autour d'autres activités, ludiques, sportives telles que le paddle, le trott'kayak, le parcours rallye orientation (activités non contractuelles).

Dans le contexte actuel de la crise de la Covid 19, de l'organisation, de la durée du stage et pour assurer la sécurité des stagiaires, il sera demandé un schéma de vaccination complet contre la COVID 19 . Nous nous conformerons aux décisions sanitaires en vigueur.

Si la situation sanitaire liée à la COVID 19 l'exigeait, nous pourrions être amenés à prendre la décision d'annuler le stage. Les sommes versées pour la participation de votre enfant au SIE seront remboursées intégralement.

I – PRÉ-INSCRIPTION

A partir du 29 novembre 2021, vous pouvez vous pré-inscrire en ligne par le biais de la pré-inscription. A cet effet, nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre dossier d'inscription **complet** ainsi que le règlement dans un délai de 15 jours suivant la pré-inscription. Passé cette date, la pré-inscription sera annulée et la place réservée remise à disposition.

Pour toutes demandes relatives au stage, vous pouvez nous contacter directement par mail : secretariat@stage-aurec.fr

Toute pièce manquante entraînera le refus du dossier.

II – PROGRAMME

- Matin : Escrime (préparation physique, exercices techniques et assauts dirigés...),
- Après-midi : Activités de loisirs
- Fin d'Après-midi : Leçons individuelles, assauts libres...
- Soirée selon planning

Les stagiaires sont répartis, selon l'arme pratiquée, leur âge et leur niveau.

Durant le stage des séances de détection et de réparation du matériel d'escrime, ainsi que de l'arbitrage seront proposées.

Certaines activités sportives sont effectuées sur la Base de Loisirs d'Aurec-sur-Loire.

III - ENCADREMENT

L'enseignement de l'escrime est confié à des Maîtres d'Armes diplômés, compétents, et de conviction. Cette équipe est éventuellement complétée de moniteurs. Tout membre de l'équipe d'encadrement est aussi animateur. Ce personnel veillera en permanence au confort des jeunes et assurera la meilleure garantie de sécurité. Il mettra tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le projet éducatif.

IV - ACTIVITÉS DE LOISIRS (hors Escrime)

Des activités non contractuelles sont proposées au cours du stage en fonction du temps, des disponibilités, et du choix pédagogique de l'équipe d'encadrement. (Paddle – Trott'Kayak - Tir à air comprimé ou laser, parcours rallye orientation, activités d'eau sous réserve du certificat d'aptitude) [liste non exhaustive]

V - INSCRIPTION

Merci de nous retourner votre dossier à l'adresse suivante :

Stages Internationaux Escrime chez Mme DEPREZ
5 Rue de la Fosse Au Curé
49140 MARCE
FRANCE

① France : 02.41.93.79.86 (Messagerie)

① Etrangers : (+33) 2.41.93.79.86 (Messagerie)

E - mail : secretariat@stage-aurec.fr

Site : www.stage-aurec.fr

Toute inscription ne sera définitive qu'à la réception de la totalité du dossier et du règlement établi à l'ordre du SIE.

Dans le cas d'un règlement échelonné, le premier chèque sera encaissé à la réception du dossier.

Une fois votre dossier accepté, un accusé de réception vous sera délivré par E-mail.

Date limite d'inscription : 20 juin 2022

En cas d'annulation, les montants suivants seront retenus :

- 1^{er} cas :** plus de 30 jours avant le début du stage, 125 €
- 2^{ème} cas :** Entre 30 et 8 jours avant le début du stage, 50 % du montant du stage.
- 3^{ème} cas :** Moins de 8 jours avant le début du stage, 100 % du montant du stage.

En cas d'annulation pour contre-indication médicale de dernière minute, après la réception du certificat médical, les frais de gestion d'un montant de 125 € seront retenus.

Si l'état de santé de votre enfant nécessite une visite médicale et (ou) des frais pharmaceutiques, un mail vous sera envoyé ainsi que le RIB du SIE pour effectuer un virement. Les feuilles de maladie vous seront transmises après réception du virement.

En cas de départ anticipé du stage pour toute raison (blessure, maladie, personnelle, etc...), aucun remboursement ne sera effectué.

Dans le cas d'un départ anticipé pour convenance personnelle, une lettre de décharge de responsabilité vous sera adressée. Cette lettre dûment remplie, signée devra parvenir par mail à secretariat@stage-aurec.fr et à directeur.sieaurec@gmail.com

VI - MATÉRIELS INDISPENSABLES A APPORTER

ESCRIME	1. Tenue complète, 2. 3 armes électriques, 3. 3 fils de corps, 4. Veste électrique (fleurettiste et sabreur) 5. Petit matériel de réparation
AUTRES ACTIVITÉS SPORTIVES	1. Tenue de Sport, 2. Chaussures de marche, 3. Maillot de bain . Caleçon interdit, 4. K-way, 5. Sandales ou vieilles chaussures pour les activités nautiques, 6. Raquette de tennis de table ou de badminton (ne pas acheter exprès, nous pouvons en prêter)
DIVERS	1. Casquette, 2. Vêtements de rechange (nombreux Tee-shirts), 3. Vêtement chauds, 4. Objets de toilette, 5. Produit de nettoyage pour laver le linge à la main, 6. Crème Solaire. 7. Gourde 8. Matériel de protection COVID (Masques chirurgicaux, gel hydroalcoolique...)

RAPPELS: - LE LINGE N'EST PAS LAVE

- Évitez d'emporter des objets de valeur,
- Il est indispensable de marquer vos effets et équipements à votre patronyme,
- L'usage du téléphone mobile est interdit pendant les cours, les repas, les activités sportives ainsi qu'à partir de 22h00.
- La pratique d'une activité nautique n'est autorisée qu'à la présentation d'un des trois documents suivants :
 - l'attestation scolaire "Savoir Nager" ou
 - l'attestation de réussite Sauv'nage ou
 - l'attestation d'adaptation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques (aptitudes à vérifier : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre pendant 25 mètres et franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant)

VI - RÉCAPITULATIF

- 1 – Remplir votre dossier,
- 2 – L'envoyer avec le règlement complet à l'adresse suivante :
Stage International d'Escrime chez Mme DEPREZ
5 rue de la fosse au curé
49140 MARCE

Tout dossier incomplet vous sera retourné.

VII - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1. **Arrivée le dimanche 10 juillet 2022** de 14 h 00 à 19 h 30 (en dehors de ces horaires, merci de nous prévenir)
2. **Départ le dimanche 17 juillet 2022** entre 9 h 00 et 14 h 30 au plus tard. Pour les stagiaires prenant le train en gare d'Aurec sur Loire, il est possible de prévoir le départ plus tôt afin de leur permettre de prendre une correspondance à Saint Etienne Chateaucieux vers Lyon, Paris etc...
3. Venir à Aurec Sur Loire

Par la SNCF	Arrivée en gare d'Aurec sur Loire. • A l'arrivée, un cadre viendra le chercher afin de l'emmener sur le lieu du stage. • Pour le retour, votre enfant sera accompagné à la gare d'Aurec sur Loire à l'heure que vous nous indiquerez.
Par la ROUTE	1 VENANT DU NORD • Depuis Saint-Etienne prendre direction Firminy par autoroute • A Firminy prendre sortie Firminy centre (l'autoroute est souterraine à cette bifurcation) direction Unieux - Aurec par la D108. • Traverser Aurec-sur-Loire, traverser la Loire en direction de Bas-en-Basset, 1 km après le pont prendre à droite. La Résidence de Chazournes est à 500 m. 2 VENANT DU SUD • RN88 Le Puy- Saint-Etienne à Monistrol sur Loire direction Bas-en-Basset par la route touristique des Gorges de la Loire D46. • A partir de Bas-en-Basset, à l'entrée d'Aurec (après le camping municipal sur votre droite), tourner à gauche en direction de la Résidence. Panneau de signalisation à l'intersection.

Coordonnées du lieu du Stage et adresse du stage : 2 Chemin de LA MOUR, 43110 Aurec-sur-Loire
Longitude : 4.189538 - Latitude : 45.367441

Pour joindre le directeur pendant le stage : Maître BUCQUET David

☎: 07 72 66 84 16

Mail : directeur.sieaurec@gmail.com

38^{ème} STAGE INTERNATIONAL D'ESCRIME D'AUREC SUR LOIRE

Du dimanche 10 juillet au dimanche 17 juillet 2022

FICHE D'INSCRIPTION

PHOTO

RECENTE

OBLIGATOIRE

I-RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM _____ Prénom _____

Date de Naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Nationalité (le cas échéant indiquer la double nationalité): _____

E-Mail Parents : _____ @ _____

☎ Domicile : _____ ☎ Travail : _____ ☎ Portable(s) : _____

PARENTS : NOM si différent du Stagiaire : _____

Avez-vous une mutuelle ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, joindre avec votre dossier une attestation en cours de validité en juillet 2022

II - ESCRIME

Arme choisie : ☐ Fleuret ☐ Épée ☐ Sabre

Numéro de licence : _____ ☐ M13 ☐ M15 ☐ M17

Votre Club : _____ Votre Maître d'Armes : _____

III - FRAIS DE SÉJOUR

- Coût du séjour : 490 € ; (pour les étrangers : virement obligatoire)
- Frais bancaires pour les étrangers à la charge de l'émetteur
- Plusieurs chèques qui seront encaissés au plus tard le 17 juillet 2022. Chèque(s) à l'ordre du "SIE".

IV - MODALITÉS DE VOYAGE

ALLER	RETOUR : Départ du site au plus tard à 14 H 00
☐ Par vos propres moyens	☐ Par vos propres moyens
☐ Arrivée à la gare d'Aurec sur Loire : Horaire d'arrivée :	☐ Départ de la gare d'Aurec sur Loire : Horaire de départ :

Tout dossier incomplet (règlements, pièces manquantes) sera refusé.

AUCUN DOCUMENT NE SERA ACCEPTE SUR PLACE

La pratique d'une activité nautique n'est autorisée qu'à la présentation d'un des trois documents :

- l'attestation scolaire "Savoir Nager" ou
- l'attestation de réussite Sauv'nage ou
- l'attestation d'adaptation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques.

L'attestation de réussite peut-être envoyée ultérieurement.

V - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. INTERNAT : chambres et locaux sont régulièrement entretenus par du personnel
Les locaux devront être rendus dans le même état que celui trouvé à l'arrivée.

Aucun chahut ne sera toléré. "Le repos des uns doit être respecté par les autres".

- a. Afin d'éviter les tentations, ne laisser aucun objet de valeur dans vos chambres. Veuillez les confier au Maître d'Armes responsable du groupe, ne pas oublier de les récupérer le dernier jour.
- b. Les chambres doivent être rangées journallement.
- c. Veiller à respecter et à conserver en bon état de propreté les locaux.

2. SPORT :

Gymnase : Vos affaires de sport doivent être rangées chaque jour.

Base Multi - Sports : Appliquer strictement les consignes de sécurité données par les moniteurs

3. VIE EN COLLECTIVITÉ :

- a- Respect des précautions particulières mises en place en lien avec la crise sanitaire Covid 19 en vigueur en juillet 2022
- b- L'usage du téléphone mobile est interdit pendant les cours, les activités sportives, les repas ainsi qu'à partir de 22h00.
- c- Une tenue correcte (comportementale et vestimentaire) est exigée.
- d- Interdiction de fumer et de consommer de l'alcool pendant le stage

En cas de non-respect, toute infraction pourra être sanctionnée par une EXCLUSION DÉFINITIVE DU STAGE.

- J'autorise expressément les organisateurs du stage à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles mon enfant pourrait apparaître, prises au cours du stage, sur tous supports et ce pour une durée illimitée.
- En cas de départ anticipé du stage pour toute raison (blessure, maladie, personnelle, etc...), aucun remboursement ne sera effectué.

L'INSCRIPTION A CE STAGE IMPLIQUE, AU STAGIAIRE ET AUX PARENTS, LE RESPECT DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

VI - AUTORISATIONS

Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant à participer aux déplacements avec le Stage International d'Escrime d'Aurec-sur-Loire par tous les moyens de transports publics ou privés.

Bon pour autorisation

SIGNATURE

Je soussigné(e) _____ autorise les responsables du Stage International d'Escrime d'Aurec-sur-Loire à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Bon pour autorisation

SIGNATURE

Si votre enfant est un cas avéré de COVID-19, vous serez avertis sans délai. Vous devrez organiser et prendre en charge le retour de votre enfant.

Je soussigné(e) _____ s'engage à organiser et à prendre en charge le retour de mon enfant

Bon pour accord

SIGNATURE

RÉCAPITULATIF

DOCUMENTS QUE DOIT CONTENIR VOTRE DOSSIER A NOUS RETOURNER

Adresse :

SIE chez Madame DEPREZ
5 Rue de la Fosse Au Curé
49140 MARCE

- 1- La fiche d'inscription* : **2 pages** // Bien penser à signer les autorisations.
- 2- La fiche sanitaire de liaison* : **1 page** // pas besoin de la copie du carnet de vaccination
- 3- Certificat du schéma de vaccination complet contre la COVID 19
- 4- Attestation de la sécurité sociale* en cours de validité en Juillet 2022. Pour les stagiaires étrangers européens, copie de la carte européenne d'assurance maladie



- 5- Copie de la carte de mutuelle* en cours de validité en Juillet 2022



- 6- Copie recto-verso de la carte d'identité de votre enfant*.
- 7- Attestation Scolaire du "Savoir Nager" ou Attestation de réussite Sauv'nage ou l'attestation d'adaptation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques.*.
- 8- Copie de votre licence d'escrime (facultative)*
- 9- Votre règlement complet

---- FIN

*Dossiers papier et numériques détruits au 1^{er} octobre 2022.

**FICHE SANITAIRE
DE LIAISON
2021-2022****1 – ENFANT**

NOM: _____

PRÉNOM: _____

DATE DE NAISSANCE: _____

GARÇON ☐ FILLE ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour de l'enfant ; elle évite de vous démunir de son carnet de santé. Elle sera détruite en 2021. Merci de nous indiquer tout changement en cours de séjour.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie		Hépatite B	
Tétanos		Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite		Coqueluche	
Ou DT polio		BCG	
Ou Tétracoq		Autres (préciser)	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication. **Attention:** le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** ? oui ☐ non ☐

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes?

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINE	OREILLONS	SCARLATINE
oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	
oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	

Allergies: **ASTHME** oui ☐ non ☐ **ALIMENTAIRES** oui ☐ non ☐ **MEDICAMENTEUSES** oui ☐ non ☐
AUTRES _____

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler).

En cas de régime alimentaire, précisez :

☐ **SANS VIANDE**

☐ **SANS PORC**

Indiquez ci-après:

Les **difficultés de santé** (maladie, accident, comportement particulier, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre**.

Recommandations utiles des parents:

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc. Précisez.

BAIGNADE : SAIT NAGER ☐

SE DEBROUILLE ☐

NE SAIT PAS NAGER ☐

Observations diverses :

4 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant ,
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant,
toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de
l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une
hospitalisation.

Médecin traitant :

Nom: _____ Tél: _____

N° de sécurité sociale de l'enfant : _____

Date :

Signature: